

LE DEVOIR

Vol. C N° 139

LE MARDI 23 JUIN 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

Merci, Monsieur!

Pauline Marois avait commencé depuis plusieurs jours à préparer les esprits à la défaite de Paul Crête dans Rivière-du-Loup, alors qu'il partait pourtant favori, en expliquant que les résultats devraient être interprétés en fonction du chemin parcouru depuis l'élection du 8 décembre dernier, alors que le PQ avait recueilli seulement 14,2% des voix.

Toutes les explications qu'elle pourra trouver à la victoire libérale ne changeront cependant rien à l'inconfortable réalité: même avec le meilleur candidat imaginable, le PQ a été incapable de l'emporter dans une circonscription exclusive-



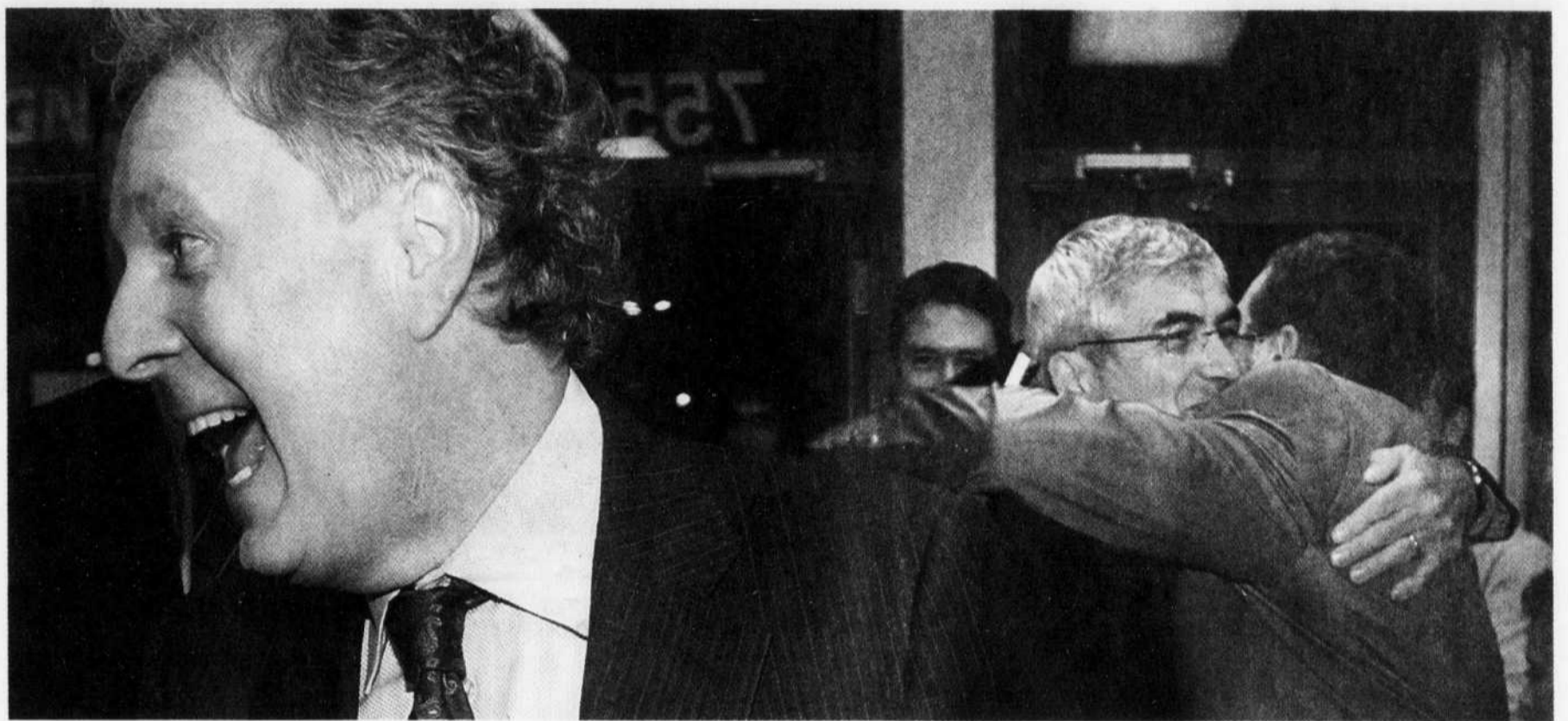
MICHEL DAVID

ment francophone, qui a voté oui à hauteur de 55% en 1995, alors que le gouvernement Charest en est à son troisième mandat et doit gérer la pire crise économique depuis les années 1930. Bref, même avec les meilleures «conditions gagnantes», le PQ a été battu nettement.

Il est vrai que Jean D'Amour était aussi un bon candidat. Manifestement, le manque d'éthique dont il a fait preuve en se transformant en lobbyiste aussitôt après avoir quitté l'Hôtel de Ville de Rivière-du-Loup de même que sa condamnation pour conduite en état d'ébriété n'ont pas pesé lourd par rapport aux mérites qu'on lui reconnaît.

Le coup est difficile à encaisser pour Mme Marois, qui n'arrive pas à s'imposer réellement comme solution de rechange à

VOIR PAGE A 10: MERCI



Deux sur deux pour le Parti libéral qui a remporté hier les élections partielles dans les circonscriptions de Marguerite-Bourgeoys et de Rivière-du-Loup. Le premier ministre Jean Charest semblait fort heureux de l'issue du scrutin, tout comme Clément Gignac, derrière lui, le candidat élu dans Marguerite-Bourgeoys.

Défaite amère pour le PQ

Rivière-du-Loup passe aux libéraux, qui conservent Marguerite-Bourgeoys

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le Parti libéral du Québec a réalisé un doublé, hier, avec l'élection de Clément Gignac dans Marguerite-Bourgeoys et de Jean D'Amour dans Rivière-du-Loup. Dans cette circonscription, le Parti québécois a connu une défaite amère, et l'Action démocratique du Québec, sans Mario Dumont, terminait loin derrière, ce qui n'est pas de bon augure pour l'avenir de ce parti.

«Je veux que Clément Gignac fasse partie de mon équipe pour que nous puissions préparer le rebondissement du Québec», a déclaré

le chef libéral Jean Charest dans le local électoral de son nouveau député. On s'attend à ce que le premier ministre le nomme ministre dès aujourd'hui.

Avec Jean D'Amour, «ce que nous voulons, c'est une voix forte pour les régions du Québec à l'Assemblée nationale», a dit M. Charest.

Après le dépouillement de 161 des 164 bureaux de vote, Jean D'Amour, le président du PLQ et ex-maire de Rivière-du-Loup, obtenait 47% des voix contre 36% pour le candidat péquiste, Paul Crête, soit 983 votes de majorité. L'adéquiste Gilberte Côté récoltait un peu moins de 15%



Le libéral Jean D'Amour a été élu hier dans Rivière-du-Loup.

des votes, le seuil qui permet le remboursement de certaines dépenses électorales.

Pourtant, au début de la campagne, la victoire de Jean D'Amour, dont la candidature

était entachée par une condamnation pour conduite avec facultés affaiblies et par des activités de lobbyiste, possiblement illégales, qu'il avait menées, était loin d'être assurée. A la mi-campagne, la chef du PQ, Pauline Marois, a dévoilé son Plan pour un Québec souverain. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette annonce n'a pas aidé le candidat Paul Crête, pas plus que les propos de Jacques Parizeau sur l'utilité des crises pour promouvoir la souveraineté.

Dans la forteresse libérale de Marguerite-Bourgeoys, Clément Gignac a été élu sans l'ombre d'un suspense et dans l'indiffé-

rence. Le candidat libéral recueillait 72% des voix alors que seulement 23% des électeurs ont exercé leur droit de vote.

En revanche, il était assez ironique que le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, ait choisi de donner précisément hier le coup d'envoi à la création d'une commission fédérale des valeurs mobilières, un projet auquel s'oppose farouchement le gouvernement Charest, mais qu'a défendu Clément Gignac. L'économiste y a même contribué en tant que conseiller spécial du ministère des Finances à Ottawa.

VOIR PAGE A 10: PQ



ALI NAZANIN AFP

IRAN

Les Gardiens de la révolution menacent les contestataires

À lire en page B 8

ENVIRONNEMENT

Montréal, siège d'une coalition verte internationale

À lire en page A 3

INDEX

| | | |
|----|-----------------|-----|
| 26 | Annonces..... | B 6 |
| | Avis publics.. | B 4 |
| | Culture..... | B 9 |
| | Météo..... | B 7 |
| | Mots croisés.. | B 7 |
| | Sudoku..... | B 4 |
| | Télévision..... | B 9 |

Réussir son secondaire en se moquant des préjugés

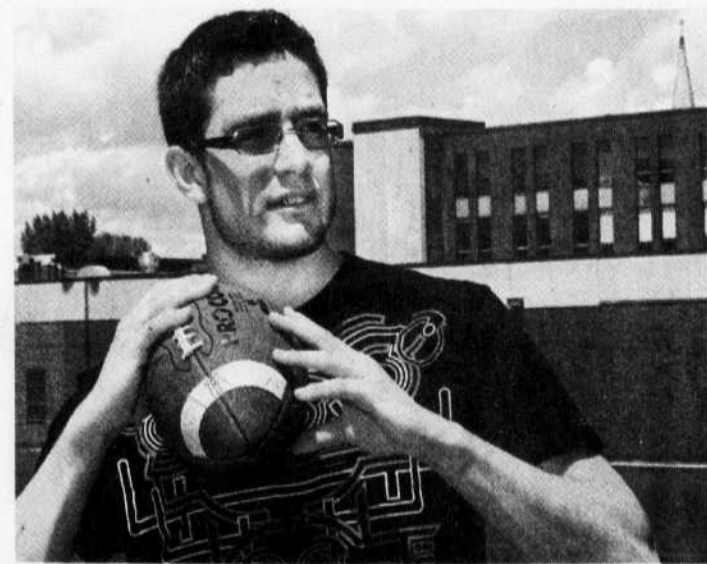
«Il faut avoir du fun à l'école, sinon tu ne vas nulle part», dit Jonatan Lavoie

La problématique du décrochage scolaire a été omniprésente tout au long de l'année scolaire. Au-delà du concept théorique que manient les chercheurs, les administrateurs publics et autres politiciens, la persévérance a des noms et des visages. Tirons notre chapeau à l'un d'eux, en ce dernier jour de classe.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Aujourd'hui, Jonatan Lavoie aura accompli ce que nul autre dans sa famille n'a fait: il termine sa cinquième secondaire. Il fait partie des 12 élèves inscrits au cégep en septembre, parmi les 70 qui avaient amorcé leur première secondaire à l'école secondaire Pierre-Dupuy dans le Centre-Sud de Montréal, la dernière du fameux palmarès.

La clé de son succès? «Je prends tout ce qu'on peut me dire de négatif et j'en fais du positif. A



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Jonatan Lavoie, footballeur hors pair et nouveau diplômé de l'école secondaire Pierre-Dupuis, dans le Centre-Sud de Montréal.

force de se relever, c'est rendu que j'ai mal aux genoux. D'où je viens, on n'a pas le choix de se relever», lâche le grand garçon de 17 ans. Trois cégeps attendent à bras ouverts ce footballeur d'élite au bon dossier scolaire.

L'adolescent se fait une fierté de «faire mentir les préjugés».

«On m'a toujours dit «tu ne seras pas capable». Même au football, on m'a dit que je ne serais pas capable d'être un joueur élite... Je suis parmi les meilleurs au Québec. On m'a dit que je ne réussis pas à avoir mon diplôme,

VOIR PAGE A 10: RÉUSSIR

Sarkozy relance le débat sur le voile

La burqa n'est pas la bienvenue en France, dit le président

CHRISTIAN RIOUX

Paris — La patrie de Rabelais n'a jamais été la terre d'élection de la rectitude politique et du langage aseptisé. Nicolas Sarkozy en aura donné une preuve supplémentaire hier lors d'un discours très attendu devant les deux Chambres réunies à Versailles. Alors que le débat faisait rage parmi les élus, le président a clairement manifesté son hostilité au port du voile intégral. La burqa ne sera jamais «la bienvenue sur le territoire de la République», a-t-il déclaré.

Deux semaines après que Barack Obama, dans son discours du Caire, a défendu le droit des musulmanes de porter le voile, Nicolas Sarkozy prend le contre-pied de son homologue américain. «Le problème de la burqa n'est pas un problème religieux, affirme-t-il. C'est un problème de liberté, de dignité de la femme. [...] Nous ne pouvons

pas accepter dans notre pays des femmes prisonnières derrière un grillage, coupées de toute vie sociale, privées de toute identité.»

Le président ne se prononce pas sur l'opportunité d'une loi, mais il conclut: «Nous ne devons pas avoir peur de nos valeurs.»

Il avait d'abord pris soin de rappeler que, malgré une histoire tumultueuse, la laïcité française n'avait rien à voir avec le rejet du sentiment religieux. «Dans la République, la religion musulmane doit être autant respectée que les autres religions», dit-il.

Cette déclaration relance un débat qui s'était apaisé depuis qu'en 2004 l'Assemblée nationale avait interdit le port à l'école de signes religieux ostentatoires. Il

y a quelques jours, une soixantaine de députés de droite et de gauche avaient réclamé une commission d'enquête sur la burqa, pourtant plus rare en

VOIR PAGE A 10: SARKOZY

ACTUALITÉS

Un promoteur offre de l'argent pour d'éventuels HLM

STÉPHANE BAILLARGEON

Mon condo de luxe contre ton HLM. Le promoteur du complexe immobilier situé à l'intersection Mackay et René-Lévesque, à Montréal, promet de «contribuer financièrement à la réalisation de logements sociaux et communautaires» si son projet se réalise. Il s'agirait alors d'une rare contribution du genre à la «mixité sociale» au centre-ville.

«Nous nous réjouissons de l'intention du promoteur», commente Eric Michaud, porte-parole du groupe Habiter Ville-Marie, qui a obtenu la promesse. Mais nous continuons à interpeller les gouvernements sur le manque de logements sociaux et communautaires au centre-ville.»

Pour l'organisme, il s'agira donc d'un pis-aller. Habiter Montréal aurait préféré voir inclure dans le projet lui-même «un minimum de 30 % de logements abordables», selon les normes de la Stratégie municipale d'inclusion de ce type de logements, un cadre non coercitif adopté en 2005.

Ce plan demande (sans exiger) que les projets de 200 unités et plus comptent 15 % de logements dits abordables et 15 % de logements dits sociaux et communautaires. L'Europe du Nord s'avère particulièrement avancée en la matière. En Suède, une «unité d'habitation» sur cinq, soit 830 000 habitations au total, dépendent d'un programme similaire géré par les municipalités.

Habiter Ville-Marie (HVM) se présente comme «une concertation de regroupements, de tables de développement social, d'organismes publics et communautaires qui a pour objectif le développement d'un centre-ville habité». Son mémoire déposé mardi dernier auprès de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) cite une lettre du promoteur datée du 17 avril 2009. Ali Hossein Khan s'engage à «verser une contribution financière qui pourra servir à compléter le montage financier d'un projet de logement social et communautaire à réaliser dans l'arrondissement au cours des deux prochaines années». Le montant de la compensation n'est pas précisé, mais il pourrait facilement totaliser plusieurs centaines de milliers de dollars selon une évaluation de HVM.

Le projet du 1475, boulevard René-Lévesque Ouest propose de construire en deux phases un hôtel (phase 1) puis une tour de 180 condos (phase 2), selon des plans de Michelange Panzini architecte. Des maisons victoriennes en tête d'îlot, sur René-Lévesque, seraient conservées, rénovées et intégrées au complexe. Le tout est évalué à environ 80 millions.

«La mixité sociale est importante, et il doit y avoir des efforts ici pour l'assurer», dit Michelange Panzini, pour expliquer la proposition de financement socio-communautaire. Il n'y a pas d'obligation ni de contrainte à se soumettre aux règlements. Il observe lucidement que même avec une obligation de se conformer à compter de 200 unités, ont risquerait de voir germer les projets de 199 unités et moins.

Le Devoir

Vision Montréal

La vice-présidente préfère démissionner plutôt que de travailler à l'élection de Louise Harel

Louise Harel deviendra officiellement chef de Vision Montréal et candidate à la mairie de Montréal lundi soir prochain. Mais son arrivée à la tête du parti d'opposition ne fait pas le bonheur de tous. La vice-présidente de cette formation a préféré claquer la porte avant que la mère des fusions municipales ne prenne les rênes du parti.

JEANNE CORRIVEAU

Se disant incapable de travailler avec Louise Harel, la vice-présidente de Vision Montréal, Oksana Kaluzny, a remis sa démission hier. Elle ne pardonne pas à Benoit Labonté d'avoir cédé sa place de chef à l'ancien ministre péquiste sans même consulter les membres du comité exécutif du parti.

Ancienne conseillère municipale dans l'arrondissement de LaSalle et militante active dans ce secteur de la ville,

Mme Kaluzny en veut à Mme Harel d'avoir imposé les fusions municipales en 2001 lorsqu'elle était ministre des Affaires municipales.

Dans une lettre adressée hier à Benoit Labonté, elle a reproché au chef de l'opposition d'avoir mis les membres du comité exécutif de Vision Montréal devant un fait accompli lorsqu'il a décidé, le 3 juin dernier, de laisser sa place à Louise Harel.

«Mme Harel demeure centralisatrice. Je suis pour la décentralisation avec plus d'autonomie et

plus d'argent injecté pour l'administration de chaque arrondissement afin d'abolir les taxes locales», écrit Mme Kaluzny. Sa vision de la société est unidimensionnelle, la mienne est multiculturelle. Ses étroitesse de vues sont diamétralement opposées aux miennes. Elle est partisane de taxer les riches pour distribuer aux pauvres. Ce sont des conceptions simplistes, surannées et indignes d'une politicienne canadienne du XXI^e siècle.»

L'imposition de taxes locales à LaSalle en 2006 avait créé beaucoup de remous dans cet arrondissement et le mécontentement des LaSallois avait d'ailleurs permis à Vision Montréal de faire élire son candidat lors d'une élection partielle tenue en décembre dernier.

Malgré cette défection, Louise Harel sera couronnée chef

de Vision Montréal lundi prochain à l'occasion d'une soirée tenue au restaurant Dai Baffoni, dans la Petite Italie.

Au même moment, Union Montréal, le parti du maire Gerald Tremblay, tiendra une soirée d'investiture dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG). Pour la première fois dans cette campagne électorale, trois personnes se disputeront un poste de candidat. Il s'agit du siège qu'occupe Warren Allmand dans le district Loyola. M. Allmand tiendra sa révérence après le scrutin de novembre.

La présidente de la Corporation de développement économique communautaire CDN-NDG, Susan Clarke, dispose de l'appui du maire de l'arrondissement, Michael Applebaum,

alors que sa rivale Ginette Sauvè-Frankel, commissaire à la Commission scolaire English-Montreal, est soutenue par Warren Allmand. Pierre-Marc Mgamaleu est le troisième aspirant à ce poste.

Les autres candidatures d'Union Montréal dans cet arrondissement seront également annoncées ce soir-là. Alors que le maire Michael Applebaum et le conseiller Marvin Rotrand, dans Snowdon, solliciteront un autre mandat, Marcel Tremblay, conseiller de Notre-Dame-de-Grâce et frère du maire Tremblay, quittera la vie politique à l'automne. De son côté, Francine Senécal, conseillère dans Côte-des-Neiges, a indiqué hier qu'elle poursuivait sa réflexion quant à son avenir politique.

Le Devoir

LE NOUVEAU BAC VERT À L'ESSAI



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

AVEC QUELQUES MOIS de retard, Montréal mettra à l'essai son nouveau bac de recyclage à compter du 13 juillet prochain dans 3000 foyers montréalais. Plus léger que le bac vert traditionnel et plus facile à transporter dans les escaliers étroits, le contenant conçu par le designer industriel Claude Mauffette est constitué d'un treillis de plastique perforé. Le responsable du développement durable au comité exécutif, Alan DeSousa, (à gauche sur la photo) a dévoilé le prototype en compagnie des maires d'arrondissement Claude Trudel (Verdun), Michael Applebaum (Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce) et Helen Fotopulos (Plateau-Mont-Royal). Le bac sera testé dans ces trois arrondissements pendant 12 semaines et, si l'essai est concluant, il sera implanté partout à Montréal à partir de 2010.

Collision entre deux métros à Washington

L'accident a fait au moins six morts et de nombreux blessés

LUCILE MALANDAIN ET CÉLINE LOUBETTE

Washington — Une collision survenue hier entre deux rames de métro en pleine heure de pointe à Washington a fait six morts et 76 blessés, selon un bilan provisoire, soit le plus grave accident qu'ait enregistré le métro de la capitale américaine à ce jour.

L'accident s'est produit à 17h dans le nord-est de l'agglomération, près de la station Fort Totten, proche de la limite entre la ville de Washington et l'État du Maryland, sur une section de la ligne qui se trouve en surface.

La société exploitant le métro

de la capitale (Washington Metropolitan Transit Authority, WMATA) a précisé que l'une des victimes était la conductrice d'une des deux rames. Au moins deux wagons de l'un des deux trains chevauchaient l'autre rame. Un des wagons de la rame supérieure était complètement éventré et déformé.

Le directeur général du réseau métropolitain, John Catoe a expliqué que l'un des deux trains était à l'arrêt dans une station quand le deuxième train l'a embouti par l'arrière. Sur place, les passagers qui n'étaient pas blessés ont été rassemblés sur une pelouse proche des voies, certains manifestement

en état de choc, pleurant, tremblant et réconfortés par les pompiers, d'autres souriant, a constaté un journaliste de l'AFP. Les journalistes étaient maintenus à distance par un cordon de sécurité.

«J'étais dans le train qui a été percuté», a raconté à l'AFP Abra Jeffers. «J'ai cru à une explosion, j'ai cru que c'était comme les bombes dans les trains de Londres. Il y avait de la fumée et de la poussière partout. C'est mon deuxième jour à Washington DC. Je rentrais de mon premier jour de travail», a expliqué la jeune femme, qui a indiqué que les secouristes avaient mis entre 45 minutes et une

heure à dégager les passagers.

Les passagers souffrant de blessures légères ont été évacués en bus vers des hôpitaux.

À l'annonce du drame, le président Barack Obama s'est dit «peiné» dans un communiqué diffusé lundi. «Nos pensées et nos prières vont aux familles et aux amis touchés par cette tragédie», a-t-il déclaré dans un communiqué.

Le métro de Washington transporte en moyenne 800 000 personnes chaque jour sur quatre lignes reliant la capitale à de lointaines banlieues de la Virginie et du Maryland voisins.

Agence France-Presse

EN BREF

Plateau-Mont-Royal: nomination d'une nouvelle directrice

Les élus de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal ont désigné Isabelle Cadrin comme directrice par intérim de l'arrondissement afin de remplacer Johanne Falcon, dont la gestion a été sévèrement critiquée par l'ombudsman de la Ville en avril dernier. En congé de maladie depuis le 29 mai dernier, Mme Falcon a fait l'objet d'une vérification administrative de la part du service du capital humain de la ville centre au cours des dernières semaines. Selon des informations obtenues par *Le Devoir*, le contrat de Mme Falcon viendrait à échéance sous peu. Mme Cadrin, qui occupait jusque-là la fonction de directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, a reçu pour mandat de préparer le budget 2010 de l'arrondissement et de rétablir un meilleur climat de travail. Sa nomination a été entérinée lors d'une séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le 12 juin dernier. Rappelons qu'à l'occasion de la présentation de son rapport annuel, le 29 avril dernier, l'ombudsman, Johanne Savard, s'était plainte du manque de collaboration de la directrice Johanne Falcon.

- Le Devoir

Travaux au pont Mercier

La bretelle d'accès au pont Honoré-Mercier en provenance de Châteauguay est complètement fermée à la circulation depuis le début de la journée d'hier pour une période d'environ quatre mois, entre Montréal et sa rive sud. La circulation est déviée vers la route 132 afin d'isoler la rampe. Les usagers en provenance de Châteauguay doivent donc emprunter un chemin de détournement temporaire qui leur permet d'avoir accès au pont par la route 132 en provenance de La Prairie. Cette déviation permettra à l'entrepreneur de remplacer le tablier de cette bretelle d'accès à l'aide de dalles préfabriquées en usine. Un feu de circulation qui contrôle manuellement l'entrée du pont Honoré-Mercier le volume de la circulation en provenance de Châteauguay et de La Prairie, permet de gérer la circulation durant les travaux.

- La Presse canadienne

■ SPECTACLE DE LA FÊTE NATIONALE DANS LA CAPITALE CE SOIR 21 H 30

ANIMATION : GUILLAUME LEMAY-THIVIERGE
PORTE-PAROLE : MARIE-CHANTAL PERRON
ET BOUCAR DIOUF



INVITÉS : RICHARD SÉGUIN, ALFA ROCOCO, LOUISE FORESTIER, DANIEL BOUCHER, YANN PERREAU, CATHERINE MAJOR, EL MOTOR, MARA TREMBLAY ET ANNIE VILLENEUVE

Télé-Québec

ACTUALITÉS

MERCRI

SUITE DE LA PAGE 1

Jean Charest et dont le nouveau *Plan pour un Québec souverain* laisse la population très sceptique. Le pire est que les choses ne peuvent que s'améliorer pour les libéraux. S'ils s'en tirent aussi bien en ces temps de morosité, qu'est-ce que ce sera quand la reprise économique aura remis l'électorat de bonne humeur?

Il ne faut pas tirer de conclusions hâtives d'une élection partielle à trois ou quatre ans des prochaines générales, mais l'élection d'hier n'en constitue pas moins un sérieux avertissement pour le PQ. Il n'avait aucune chance dans Marguerite-Bourgeoys, mais Christine Normandin n'a pas même réussi à atteindre les 21,7 % de décembre dernier.

Dans une autre circonscription que Rivière-du-Loup, l'ADQ, qui n'a pas de chef, aurait peut-être pu se satisfaire de 15 % des voix. Dans l'ancien fief de Mario Dumont, c'est très inquiétant pour l'avenir.

Le PQ ne s'est jamais défait de cette fâcheuse habitude de se mettre des bâtons dans les roues. À partir du moment où il avait décidé de reporter son congrès national au printemps 2011, quelle était l'urgence de relancer le débat sur l'accession à la souveraineté? Pourquoi ne pas avoir attendu au début de l'automne pour présenter le nouveau plan?

Sans parler de la sortie de Jacques Parizeau qui, avec sa discrétion habituelle, a déclaré *urbi et orbi* que le PQ ne cherchait qu'à provoquer une crise politique. Non seulement son intervention a-t-elle brisé net l'élan du PQ à l'Assemblée nationale, où le gouvernement était dans les câbles depuis des mois, mais elle a aussi donné du poids au discours de M. D'Amour, qui opposait précisément la préoccupation libérale pour le développement économique à la dangereuse obsession séparatiste du PQ. Il devrait dire un gros merci à Monsieur!

Si les libéraux eux-mêmes estiment que l'intervention de M. Parizeau a marqué un tournant dans la campagne, les sondages indiquaient depuis plusieurs mois que le PQ n'arrivait pas à tirer profit des difficultés du gouvernement Charest.

Déjà, à la fin d'avril, un sondage Crop avait placé libéraux et péquistes presque à égalité dans les intentions de vote. Le dernier Crop, réalisé immédiatement après la publication du plan de Mme Marois et les commentaires de M. Parizeau, accordait maintenant cinq points d'avance au PLQ. Même des députés péquistes proches de Mme Marois constatent sous le sceau de la confiance qu'elle tire son parti vers le bas.

Au cours des dernières semaines, le PLQ a fait valoir aux électeurs de Rivière-du-Loup les avantages de «voter du bon bord», mais cela ne les avait pas empêchés d'envoyer des députés d'opposition à Québec et à Ottawa depuis quinze ans. Rien n'indique non plus que les électeurs de Rivière-du-Loup sont plus allergiques aux transfuges fédéraux que ceux de Lac-Saint-Jean, Borduas ou encore Bourget, qui ont tous élu d'anciens députés bloquistes au cours des dernières années.

Il est ironique que le gouvernement Harper ait choisi le jour où Clément Gignac était élu triomphalement député de Marguerite-Bourgeoys — et peut-être à la veille d'être nommé ministre — pour annoncer officiellement la création d'une Commission des valeurs mobilières pancanadienne. M. Harper aurait voulu faire un pied de nez à Jean Charest qu'il n'aurait pas agi autrement.

Bien avant d'être embauché par le ministère fédéral des Finances pour élaborer un argumentaire visant à neutraliser l'opposition des provinces, notamment celle du Québec, M. Gignac s'était dit favorable au projet.

Il avait parfaitement le droit de choisir le PLQ plutôt que le PQ pour se lancer en politique, mais il est inquiétant de savoir qu'il appuyait un projet qui, après la prise de contrôle de la Bourse de Montréal par celle de Toronto, affaiblirait encore davantage le secteur financier québécois. C'est le genre de chose qui colle à la peau.

mdavid@ledevoir.com

PQ

SUITE DE LA PAGE 1

Dans Rivière-du-Loup, Jean D'Amour a martelé tout au long de la campagne électorale un message simple. Cet ancien maire de Rivière-du-Loup de 1999 à 2007 s'est présenté comme le candidat de l'économie et de l'emploi tout en qualifiant son adversaire péquiste de candidat de la souveraineté et des chicanes. En fin de parcours, le candidat libéral a même pu ajouter le mot «crise» à ces vocables grâce à la sortie de Jacques Parizeau au sujet de l'utilité des crises pour promouvoir la souveraineté. Son message implicite aux électeurs: Mario parti, votez du bord du gouvernement.

Pour le Parti québécois, il s'agit d'une cuisante déconvenue. Le PQ avait un candidat hors pair, connu et apprécié de la population, en la personne de Paul Crête, qui a représenté la circonscription à la Chambre des Communes pendant 16 ans sous la bannière du Bloc



Le candidat du PQ Paul Crête, ancien député du Bloc, a été défait dans Rivière-du-Loup

québécois. Les stratèges péquistes pensaient faire une percée dans cette circonscription essentiellement francophone même si, au dernier scrutin, le parti n'avait recueilli que 14 % des voix tandis que Mario Dumont récoltait près de 52 % du vote. Et avant l'arrivée du chef adéquate, la circonscription de Rivière-du-Loup n'était pas un bastion péquiste. En 1976, elle

avait été portée par la vague péquiste et avait élu Jules Boucher qui avait été réélu en 1981. Mais depuis, c'est la disette.

Pourtant, Paul Crête comptait sur l'impopularité du gouvernement Charest. Plusieurs questions avaient embarrassé le gouvernement: pertes de la Caisse de dépôt et placement, conflits d'intérêt, etc. Le candidat voulait aussi tabler sur l'insatisfaction des électeurs à l'endroit de certains enjeux locaux. Le PQ a promis de maintenir le programme d'allègement fiscal destiné aux régions-ressources dont tire avantage la circonscription de Rivière-du-Loup. L'arrivée à titre de ministre du Revenu du Beauce-ron Robert Dutil, qui avait créé un parti dénonçant ce programme, fait croire que le gouvernement s'apprête à l'abolir. Les engagements des libéraux à ce sujet sont restés vagues. En outre, Paul Crête a déploré les pénuries qui affectent les services de santé dans la région et le manque criant

de places en garderie.

Pendant la campagne, le chef du PQ, Pauline Marois, a dévoilé son Plan pour un Québec souverain dont s'est saisie la Conférence des présidentes et des présidents (CNPP) du PQ qui s'est déroulée à Rivière-du-Loup le 13 juin dernier.

Lors d'un rassemblement partisan qui a réuni 700 personnes à Rivière-du-Loup, Jean Charest s'est servi de ce plan pour dénoncer «les référendums à répétition» que promettait Pauline Marois.

Pour l'ADQ, c'est l'attachée politique de Mario Dumont pendant 15 ans, Gilberte Côté, qui a porté les couleurs du parti. «La vérité d'abord», disait son slogan. Mais c'est sur les enjeux locaux qu'elle a fait campagne. Le score qu'a obtenu Gilberte Côté n'est pas une bonne nouvelle pour l'ADQ, un parti dont on ne sait s'il pourra survivre au départ de Mario Dumont.

Le Devoir

SARKOZY

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris s'est étonné de voir ressurgir un débat qui «semblait réglé»

SUITE DE LA PAGE 1

France qu'en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Allemagne.

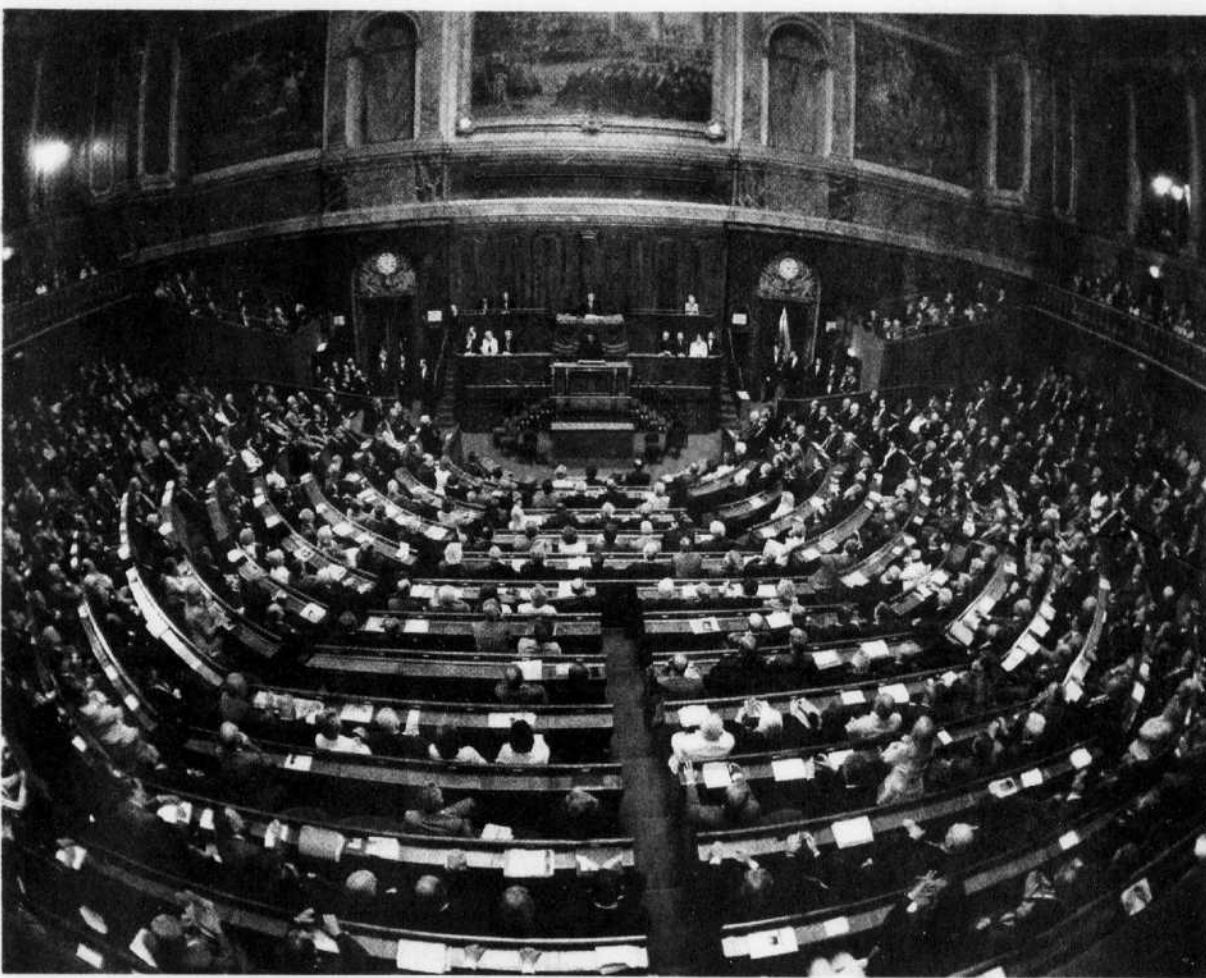
Mais le port de la burqa serait en progression dans les banlieues, selon ce groupe d'élus mené par André Gerin, député communiste du Rhône. L'initiative a recueilli le soutien de plusieurs personnalités, comme la secrétaire d'État à la Ville, l'ancienne présidente de Ni putes ni soumises Fadela Amara, ainsi que la secrétaire d'État aux Droits de l'homme, Rama Yade.

L'ancien ministre de François Mitterrand Robert Badinter a salué cette initiative, mais a estimé qu'il ne fallait «pas se précipiter pour légiférer» et essayer de comprendre le phénomène. «C'est un problème tout à fait important au regard de la condition des femmes», a-t-il déclaré sur Canal Plus.

«Il y a d'autres moyens de régler ça, sans être amené à légiférer», a affirmé le président du Conseil français du culte musulman, Mohamed Moussaoui. Il souhaite que le Parlement réagisse «de manière adaptée et proportionnée» puisque «le port de la burqa reste très marginal en France».

«Toucher à cet équilibre me paraît risqué», juge aussi le ministre de l'Immigration, Eric Besson. Le socialiste Pierre Moscovici craint la «surenchère» et les «lois de circonstance». «Est-ce que ça mérite pour autant une proposition de loi et un débat devant le Parlement? Je n'en suis pas convaincu», a déclaré le député Vert Noël Mamère selon qui la déclaration présidentielle participe de la «stigmatisation de la deuxième religion de France».

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, s'est étonné de voir ressurgir un débat qui «semblait réglé». Il a néanmoins précisé sur France Info que «les musulmans de France n'ont pas à por-



Pour la première fois depuis 1875, les deux Chambres étaient réunies au château de Versailles à l'occasion d'un discours très attendu du président de la République, Nicolas Sarkozy.

ter la burqa. [...] L'islam de France doit être un islam ouvert, libéral, convivial, qui permette aux gens de vivre les uns avec les autres».

La France ne serait pas le premier pays à légiférer sur la burqa. Aux Pays-Bas, une loi est en voie de rédaction afin de l'interdire dans tous les lieux publics. Elle est déjà bannie des écoles et des transports publics depuis 2007. Plusieurs villes de Belgique, comme Anvers et Ver-

viers, l'ont aussi formellement prosa-crite. Elle est interdite dans de nombreuses écoles de Belgique et d'Allemagne.

Pour des raisons différentes relevant de la sécurité, la Suède et l'Italie interdisent dans les lieux publics tout ce qui s'apparente à une capote, donc la burqa. Le Luxembourg interdit aussi à toute personne de paraître masquée dans les rues hors du temps du carnaval.

L'an dernier, le Conseil d'État français avait entériné le refus de naturaliser une musulmane salafiste qui portait la burqa. Mais, c'est sur la méconnaissance des valeurs de la République, comme la laïcité, le droit de vote et l'égalité entre hommes et femmes, que les juges avaient fondé leur décision.

Correspondant du Devoir à Paris

RÉUSSIR

SUITE DE LA PAGE 1

parce que je vais dans une mauvaise école», rappelle le jeune qui a retourné à son avantage la critique et les commentaires négatifs.

Ses parents l'ont inspiré... à ne pas faire comme eux. Sa mère a quitté l'école à contrecoeur alors qu'elle était enceinte de sa sœur aînée, tandis que son père n'aimait pas l'école. «Mes parents me disaient qu'il fallait que j'aie à l'école parce qu'ils ne voulaient pas que je sois comme eux dans la vie. Ils voulaient que j'aie un bon emploi, bien payé, et que je fasse quelque chose que j'aime», confie Jonatan, dont la mère est retournée sur les bancs d'école récemment pour être chef cuisinière.

Cette école qui traîne une si mauvaise réputation, il a fait le choix d'y rester. Au cours de son primaire, il a changé d'école «quatre ou cinq fois» en raison de nombreux déménagements. Quand, en première secondaire, ses parents ont décidé de quitter le Centre-Sud pour Hochelaga, il a préféré éviter un nouveau déracinement. «C'est une petite école, on se connaît pas mal tous.

Contrairement à ce que le monde peut penser, il n'y a pas de bagarre «pantoute». Les gens prennent même pas de drogue. La plupart des ados ici jouent au soccer, au basket, ils font du sport ou, tout simplement, ils étudient et font de la musique», explique Jonatan.

Cela dit, le garçon n'idéalise pas son école pour autant. Il s'étonne quand on lui demande si un professeur a fait la différence pour lui. Les enseignants ne restent jamais bien longtemps dans son école, si bien que l'on y retrouve surtout des débutants et des immigrants qui viennent tout juste d'avoir leur permis d'enseigner, explique-t-il.

Ce qui l'a fait persévérer alors? Le football! «C'était ma première motivation, au début du secondaire. Pour jouer au football dans les meilleurs programmes, il faut aller au cégep et à l'université. Je me suis ensuite rendu compte que je ne peux pas juste jouer au football, je dois choisir quelque chose que je vais aimer plus tard», fait valoir l'élève inscrit en communications au cégep du Vieux-Montréal à l'automne. S'il rêve encore de jouer au football professionnel, il reste les deux

pieds sur terre et caresse aussi le projet d'être entraîneur auprès des jeunes.

Les bourses, «un plus»

À court terme, les choses se présentent plutôt bien pour Jonatan Lavoie. Ironie du sort, en tant que «garçon», de milieu très défavorisé, il jouit d'une aide substantielle pour la poursuite de ses études. L'Université de Montréal lui offre une bourse qui couvrira sa première année de droits de scolarité, la Commission scolaire de Montréal lui a aussi donné une bourse d'études lors du gala des Extras au début du mois, à laquelle s'ajoute une somme de 1000 \$ par année collégiale offerte par Desjardins aux diplômés de l'école Pierre-Dupuy. Il bénéficie par ailleurs d'une commandite de Bell, liée à ses performances sportives, avec un emploi flexible à la clé.

«Mes parents ne m'ont jamais caché que je devrais payer mes études et mon football moi-même. Les bourses, c'est un plus. Je vais pouvoir arriver au cégep et ne pas trop m'en faire», explique le garçon qui travaille à temps partiel

depuis la deuxième secondaire pour payer ses dépenses et ses études. À partir de la rentrée, il devra aussi contribuer au roulement du foyer familial en payant une pension.

À tous ceux qui cogitent sur la recette miracle de la lutte contre le décrochage, Jonatan n'a qu'un conseil à donner: «Il faut avoir du fun à l'école, sinon tu ne vas nulle part.» Il souligne que parmi la dizaine de finissants de sa cohorte, tous s'engageaient d'une façon ou d'une autre dans les activités parascolaires. Lui-même est capitaine de l'équipe d'improvisation et s'est beaucoup impliqué cette année dans l'organisation des activités de fin d'année.

«Dans notre milieu, il y a des gens pour qui cela ne rentre pas quand ils étudient, qui n'ont pas la place pour étudier. Ils sont chez eux et ne sont pas bien. S'ils viennent à l'école et se sentent bien, ils vont avoir des meilleures notes», résume Jonatan, qui suggère à tous les élèves de «trouver quelque chose qui les intéresse et de s'y accrocher».

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec. H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'Imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bédard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007